

Plan Campus

février 2008

Peu après le passage en force de la loi LRU, un nouveau projet voit le jour : le Plan Campus (ou Opération Campus). Il s'agit de **privatiser 3% du capital d'EDF afin de "financer l'émergence de 12 pôles d'excellence dans l'enseignement supérieur français"**. Un plan qui présente de multiples dangers, notamment parce qu'il soumet l'université à la logique de l'entreprise et du patronat.

La loi de la jungle

En effet, ce projet vise la création de 12 campus d'élite réservés à 25% des étudiants, tandis que **les autres devront se contenter de facs délaissées et de formations au rabais**. Ces "universités-poubelle" seront forcées de quêter leurs financements auprès des entreprises locales et régionales, quitte à abandonner leurs initiatives de recherche pour **se consacrer à la formation d'un vivier de main d'oeuvre employable**.

De plus, la sélection met en avant les formations à haute valeur ajoutée, comme les bio-technologies ou les technologies de la communication. De fait, **de nombreux campus ont dû sacrifier leurs pôles Lettres et Sciences Humaines pour "rester dans la course"** (Grenoble, Lyon, Toulouse...).

Non content d'opposer les facs, le Plan Campus **oppose les services publics** : en effet, il s'agit de privatiser EDF pour financer le fonctionnement normal des universités. D'autant plus que l'annonce de la privatisation a provoqué une chute des cours... Ainsi, l'Etat n'a obtenu que 3,7 milliards d'euros sur les 5 attendus, **dont seuls les dividendes iront aux universités, à hauteur de 250 millions d'euros par an**.

Une privatisation larvée

Notons que ces dividendes serviront à payer, sous forme de "loyers", les consortiums privés retenus pour rénover les universités sélectionnées. En effet, **le Plan Campus multiplie les Partenariats Public-Privé (PPP)**, qui associent une entreprise de construction, une banque et un prestataire de service à la réalisation d'une infrastructure. Or, **ce fonctionnement donne des droits (pécuniers) aux partenaires privés sur l'exploitation de l'équipement**. La logique marchande et la finance, tout pour plaire sur fond de crise mondiale.

A titre d'exemple, le site de Sorbonne-Clignancourt (Paris IV) a attribué **un contrat de 68 millions d'euros** au groupe Sophi (Dexia, Bouygues...), **qui sera rémunéré par l'Etat sous forme de loyers durant 28 ans**. Signé le 24 juillet 2009, ce contrat comprend la démolition d'un immeuble et la construction d'un nouveau bâtiment de 21 000 m². Paris VII Diderot a conclu un arrangement analogue avec UNICITE (Vinci, GDF-Suez...).

A quand une fac Mac Donald's ?



Le Plan Licence

Le Plan Licence, plus discret que le Plan Campus, prétend **amener 50 % d'une classe d'âge à un niveau bac +3**. Qu'en est-il de cet objectif ?

En premier lieu, il met en place une "orientation active" des lycéens. Il s'agit de **dissuader (au mieux) et d'empêcher (au pire) les lycéens de s'inscrire dans la filière de leur choix**. Ce dispositif a deux conséquences. D'abord, le **"tri sélectif" à l'entrée de l'université**, premier pas vers la sélection. Ensuite, la possibilité de **vider les filières dites peu rentables** pour les supprimer au plus vite.

En second lieu, le Plan Licence **individualise les diplômes** en imposant un descriptif des "compétences acquises" définissant un champ de "métiers cibles". Dans la continuité du LMD, c'est **une casse du cadre commun de la licence** qui rend impossible l'utilisation du diplôme comme base de conventions salariales. Encore une fois, **il faudra revoir les conditions de travail à la baisse**.

